

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple -Un But -Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION  
**MESRI**



Réseau Sénégalais de Valorisation des Résultats de la Recherche,  
Transfert Technologique et Coopération scientifique  
(Acronyme : Sen\_ReVaRT)

# NOTE CONCEPTUELLE

ANRSA-2025

[Date]

## Table des matières

1. Synoptique du projet.....	2
Réseau Sénégalais de Valorisation, Transfert Technologique et Coopération scientifique .....	2
2. Titre du projet : .....	4
3. Résumé.....	4
4. Préambule .....	6
5. Contexte et justification .....	7
6. Description du projet .....	8
6.1. Objectifs.....	8
6.2. Principales parties prenantes et attitude vis-à-vis de l'action .....	8
6.3. Gouvernance .....	9
6.4. Logique d'intervention.....	10
6.5. Principales activités .....	11
6.6. Calendrier indicatif .....	12
6.7. Éléments de Pertinence .....	14
6.7.1. Analyse des besoins et contraintes des groupes cibles .....	14
6.7.2. Analyse SWOT pour le projet Sen_ReVaRT. ....	16
7. Cadre logique .....	0
8. Recommandations.....	0
9. Cibles (leaders-fondateurs) .....	1

## 1. Synoptique du projet

<b>Titre du Projet</b>	<b>Réseau Sénégalais de Valorisation, Transfert Technologique et Coopération scientifique</b>
<b>Sigle</b>	<b>Sen_ReVaRT</b>
<b>Localisation(s) de l'action :</b>	Sénégal
<b>Statut juridique</b>	Réseau

<b>Informations de contact du Porteur principal du projet</b>	
<b>Porteur principal du projet</b>	Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA)
<b>Adresse postale :</b>	Complexe SICAP Point-E, BP 5356 Fann
<b>Numéro de téléphone :</b>	221 33859 43 70
<b>Personne à contacter pour cette action :</b>	Dr Lamine SANE, Directeur Général
<b>Adresse électronique de la personne de contact:</b>	<a href="mailto:lamine.sane@anrsa.sn">lamine.sane@anrsa.sn</a> ; <a href="mailto:lamine.sane@esp.sn">lamine.sane@esp.sn</a>

<b>Coordonnateur</b>	Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA), Sénégal. Décret n° 2008-513 du 20 mai 2008 Personne Morale de Droit Public Membre fondateur/Partenaire projet
<b>Objectifs de l'action</b>	<p><b>Objectif global :</b> <i>Contribuer à la création d'un cadre propice à la coopération, au partage des connaissances, au transfert de technologie, à l'innovation durable et à la valorisation des acquis de la recherche au Sénégal.</i></p> <p><b>Les objectifs spécifiques (OS)</b> sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ (OS.1) Créer un consortium et mettre en place un cadre global de partenariat et de plaidoyer (<i>format, documents réglementaires et financement du consortium</i>).</li> <li>✚ (OS.2) Mettre en place des dispositifs et outils de collaboration des acteurs de la R&amp;I (partenariat, coopération, valorisation, transfert de technologie, accès au financement et visibilité de la recherche : <i>plateforme internet, évènements à caractères scientifique-forum, atelier, B2B, colloques, conférences, exposition, etc.</i>)</li> <li>✚ (OS.3) Soutenir l'innovation, la vulgarisation et la valorisation des résultats de recherche et le transfert de technologie au Sénégal (projets de recherche, d'innovation, de prototypage, d'acquisition de titres de protection, de création d'entreprise, de diffusion de technologies, revue et un bulletin d'information etc.)</li> <li>✚ (OS.4) Renforcer les capacités des acteurs de la recherche et de l'innovation aux mécanismes de mise en œuvre de la recherche et de l'innovation (R&amp;I), de protection et valorisation des résultats de la R&amp;I, de recherche de financement et l'éthique dans la recherche (<i>rédaction de projets, DPI, soumission aux APP, etc.</i>)</li> <li>✚ (OS.5) Soutenir la création, le renforcement et la mutualisation des infrastructures de recherche (<i>investissement dans les laboratoires, les centres de recherche et des technologies, les FabLabs, les équipements de pointe pour la recherche et le prototypage, etc.</i>)</li> </ul>
<b>Groupe(s) cible(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères</li> <li>• Structures d'appuis à la recherche dédiée aux transferts de technologie, à la diffusion et la valorisation des résultats de recherche et au développement de la recherche.</li> <li>• Universités et centres de recherches.</li> <li>• Entreprises publiques et privées</li> <li>• ONGs, associations, coopératives, organisations professionnelles et sociétés civiles</li> <li>• Diasporas</li> </ul>
<b>Bénéficiaires finaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chercheurs et étudiants-chercheurs</li> <li>• Créateurs ou inventeurs et innovateurs</li> <li>• Personnels des Ministères et Agences en charge de l'administration de la recherche-innovation et d'appuis à la recherche</li> <li>• Entrepreneur et/ou incubateurs privés</li> <li>• Collectivités locales et organisations de producteurs</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les populations, consommateurs</li> <li>• La société civile dans son ensemble.</li> </ul>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place d'un consortium dynamique et opérationnel.</li> <li>• L'identification et la validation, par toutes les parties, des règlements administratifs de coordination, de gestion et des modes et stratégies de financement applicables.</li> <li>• La mise en œuvre d'un programme d'action, d'une stratégie de communication, de promotion et de plaidoyer adoptée.</li> <li>• La mise en place d'une plateforme numérique de Networking pour renforcer les interactions et les liens entre tous les acteurs de la recherche, de l'innovation et du transfert technologique et faciliter la diffusion et le partage des connaissances,</li> <li>• Le développement des échanges entre les partenaires pour promouvoir la recherche, la vulgarisation et la valorisation des acquis de la recherche, le transfert de technologies, l'échange de bonnes pratiques, l'éthique à la recherche et la confiance mutuelle (<i>des événements à caractères scientifique sont organisés - forum, ateliers, B2B, colloques, conférences, expositions, benchmarking, etc.</i>)</li> <li>• La création d'une revue scientifique national dédié à la recherche et l'innovation</li> <li>• La création d'une filiale nationale de transfert des résultats de recherche et des technologies</li> <li>• Le développement de projets collaboratifs (<i>Projets de recherche, d'innovation, de prototypage, de brevets, de création d'entreprise, de diffusion de technologies, etc.</i>)</li> <li>• Les chercheurs sont capacités sur les aspects liés à l'éthique dans la recherche, aux méthodologies de travail de la recherche, à la valorisation et l'exploitation économique des résultats de recherche, à la protection des acquis de la recherche et à la recherche de financement.</li> <li>• Un soutien pertinent et substantiel est apporté aux laboratoires, centres de recherche et FabLabs pour renforcer ou renouveler les équipements de recherche et d'innovation par l'accompagnement, l'incubation et le financement.</li> </ul>
<b>Principales activités</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser les réunions préliminaires de contact et de cadrage du projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Installer le comité de pilotage et le comité technique de travail pour établir les composants du projet ;</i></li> <li>▪ <i>Définir le cadre réglementaire ainsi que la convention de partenariat et le mode de financement ;</i></li> <li>▪ <i>Initier le document complet de projet et le budget.</i></li> </ul> </li> <li>2. Réaliser les travaux de pré-consolidation des documents de projet (comité technique-élaboration jusqu'à la validation). <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Organiser la première réunion du comité de pilotage :</i></li> <li>▪ <i>Validation définitive des documents de projet ;</i></li> <li>▪ <i>Signature des conventions de partenariat.</i></li> </ul> </li> <li>3. Créer une stratégie commune de communication, de promotion et de marketing pour le plaidoyer. <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Etablir un plan d'action commun.</i></li> <li>▪ <i>Exécuter le plan d'action et réaliser une campagne de communication auprès des décideurs politiques, des organisations et des acteurs de la recherche.</i></li> </ul> </li> <li>4. Créer la plateforme numérique de Networking (ou adopter la plateforme VaRRIWA) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Élaborer les lignes directrices de la plateforme (AAPI) et les règles de conduite claires pour les membres.</i></li> <li>▪ <i>Procéder à l'AAPI ;</i></li> <li>▪ <i>Sélectionner les candidats.</i></li> </ul> </li> <li>5. Animer le réseau, Mettre en route et opérationnaliser la plateforme. <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1. <i>Créer des groupes thématiques</i></li> <li>5.2. <i>Organiser des événements en ligne (Webinaires, séminaires virtuels, forums de discussion et conférences en ligne).</i></li> <li>5.3. <i>Mettre en relation les utilisateurs.</i></li> <li>5.4. <i>Organiser un événement international majeur (Salon, forum, ateliers, B2B, colloques, conférences, expositions).</i></li> <li>5.5. <i>Créer une revue scientifique régionale (APP)</i></li> </ol> </li> </ol>

	<p>5.6. Créer un bulletin d'information scientifique régional (APP)</p> <p>5.7. Créer une filiale nationale de transfert des résultats de recherche et des technologies</p> <p>5.8. Financer les projets :</p> <p>5.6.1. Évènements à caractères scientifiques (forum, atelier, B2B, colloques, conférences, exposition, etc. (APP) ;</p> <p>5.6.2. Projets de recherche, d'innovation, de prototypage, d'acquisition de brevets, de création d'entreprise, de diffusion de technologies (APP) ;</p> <p>5.6.3. Projets de renforcement des capacités (sur l'éthique dans la recherche, aux méthodologies de travail de la recherche, sur l'accompagnement et l'incubation des projets, la valorisation et l'exploitation économique des résultats de recherche, sur la valorisation et l'exploitation économique des résultats de recherche, à la protection des acquis de la recherche et à la recherche de financement (APP) ;</p> <p>5.6.4. Projets d'acquisition d'équipement de recherche ou de dispositifs d'accompagnement et d'incubation modernes et durables (APP).</p>
--	---

## 2. Titre du projet :

Réseau Sénégalais de Valorisation, Transfert Technologique et Coopération scientifique  
(Acronyme : **Sen\_ReVaRT**)

## 3. Résumé

*Le projet consiste à mettre en place un réseau scientifique au Sénégal axé sur la valorisation des produits de la recherche, le transfert technologique et la coopération scientifique dans le but de promouvoir les sciences, la recherche, l'innovation, le développement technologique et le transfert de technologie. La plateforme dénommée **Réseau Sénégalais de Valorisation, Transfert Technologique et Coopération scientifique** (Acronyme : **Sen\_ReVaRT**) vise à créer un espace de collaboration et d'échange pour les chercheurs, les institutions académiques, les créateurs, les inventeurs, les innovateurs, les startups, les organisations gouvernementales et le secteur privé afin de favoriser la coopération, le partage des connaissances, la création de partenariats stratégiques et la valorisation des acquis de la recherche. Les objectifs spécifiques du projet comprennent l'établissement de partenariats stratégiques, la fourniture de programmes de formation et de développement professionnel, la mise en place de mécanismes de formation et de mentorat, le renforcement du transfert de technologie et de l'innovation par la création d'une filiale nationale de transfert de technologies, le partage des connaissances et des ressources, ainsi que la visibilité et l'impact accrues de la recherche sénégalaise. L'ambition du projet est de créer une plateforme dynamique et inclusive qui renforce la collaboration entre les acteurs clés, favorise l'émergence de projets innovants à fort impact et contribue au développement scientifique et technologique du Sénégal. Les impacts attendus du projet sont multiples, notamment une augmentation de la recherche de qualité, une systématisation de la valorisation des résultats de recherche et du transfert de technologie, une amélioration de la visibilité nationale et internationale de la recherche sénégalaise, un renforcement des capacités des chercheurs et des institutions, ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources et des financements disponibles. Le projet sera réalisé en suivant une méthodologie rigoureuse, incluant l'implication des principaux acteurs de l'écosystème de recherche innovation du Sénégal, la mise en place d'une gouvernance participative, le développement d'une plateforme de Networking dynamique, la mise en place d'un consortium fort et des liens opérationnels de partenariats, la mise en place de groupe thématique de réflexion en relation avec les orientations et priorités définies par les pouvoirs publics, l'analyse des besoins et des offres des parties prenantes ainsi que l'évaluation et le suivi régulier des performances. In-fine, le Réseau Sénégalais de Valorisation, Transfert Technologique et Coopération scientifique va participer à créer un écosystème favorable à la recherche, à l'innovation, à la collaboration, à la valorisation et au transfert de technologie. Il contribuera ainsi de manière significative au développement scientifique et technologique du Sénégal, à son économie et au bien-être de sa population. Le Sen\_ReVaRT constitue une composante du **Réseau (Plateforme) Africain de Networking Valorisation-Transfert Technologique & Coopération scientifique (Res-AfriNet-VTTCs)** qui sera mis en place.*

***Mots clés :** réseau scientifique, Valorisation, Transfert Technologie, Coopération scientifique, innovation, plateforme, Networking, consortium, écosystème, Sénégal*

---

#### 4. Préambule

VaRRIWA (« Valorising Research Results and Innovation in West Africa ») est une initiative du consortium de partenaires constitué de l'Agence universitaire de la Francophonie et des quatre structures nationales en charge de la valorisation des résultats de la recherche-innovation dans leurs pays respectifs (Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée du Sénégal (ANRSA) ; Agence Béninoise de Valorisation des résultats de la Recherche et de l'Innovation Technologique (ABeVRIT) ; Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations du Burkina Faso (ANVAR) ; Direction de la Recherche Scientifique et Technique du Togo (DRST)).

L'initiative VaRRIWA s'inscrit dans le cadre d'une réponse innovante au défi de la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophone. Elle vise à « créer un environnement incitatif au transfert de technologie et à l'innovation durable dans quatre pays de la région ouest africaine (Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo) ». Le projet est une initiative financée par le Fonds ACP pour l'Innovation, une des composantes du Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), avec la contribution financière de l'Union européenne (1 le FED).

Une partie de la subvention devrait permettre la création de dispositifs et mécanismes pérennes de valorisation et de transfert de technologie et la mise en place de cadres de collaboration et de réseautage des acteurs des écosystèmes de recherche développement. Ainsi, il a été mis au point une plateforme numérique sous régionale de partage et de collaboration dédiée à la recherche et la valorisation de ses résultats. En outre, il a été organisé deux événements majeurs pour favoriser le réseautage des acteurs de la recherche-innovation et le partenariat avec le milieu socioéconomique. Dont le projet PPP-VRI. Ce dernier avait pour objectif principal de mieux structurer et renforcer les écosystèmes nationaux et internationaux de recherche-innovation des 4 pays de l'initiative VaRRIWA incluant particulièrement les pouvoirs publics, les entreprises, les PME/PMI, les institutions financières, les organisations de la société civile, les universités et instituts de recherche.

Dans le cadre du projet PPP-VRI, il a été organisé à Lomé (du 18 au 20 septembre 2023), le Salon de la valorisation des résultats de recherche et d'innovation en Afrique de l'Ouest (SaVaRRI-AO) sous le thème « Libérer le potentiel de la recherche et de l'innovation pour un développement inclusif et durable en Afrique de l'Ouest ». Ce salon vise à « promouvoir le réseautage entre les acteurs de la R&I et le monde socioéconomique pour le financement des projets/programmes de R&I et la mise à l'échelle des innovations technologiques dans un cadre de partenariat public-privé ». Il a été l'occasion de réunir près de 300 participants concernés par la recherche, venus d'une dizaine de pays (Bénin, Belgique, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Sénégal et Togo) et de divers horizons (services techniques publics, opérateurs du secteur privé, partenaires techniques et financiers, chercheurs et enseignants-chercheurs, inventeurs et créateurs).

Dans le prolongement du SaVaRRI-AO, les organisateurs ont tenu une réunion à Dakar (le 17 avril 2024) dans le but de consolider les acquis du salon et jeter les bases de la mise en place du premier réseau régional de valorisation des résultats de recherche et d'innovation. Cette table ronde a réuni les principaux acteurs de l'écosystème de la recherche et l'innovation ayant pris part au SaVaRRI-AO ou ayant contribué à sa réussite pour réfléchir sur la création d'un Réseau Régional impliquant les acteurs privés et publics des pays de la Région en vue de mieux soutenir la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation.

C'est pour ces raisons et dans cette perspective qu'il est proposé le présent document qui servira de référence pour la création prochaine des réseaux nationaux (*Sen\_ReVaRT pour le Sénégal*) et du réseau régional (*Réseau Africain de Networking Valorisation-Transfert Technologique & Coopération scientifique (Res-AfriNet-VTTCs)*) dédiés à la valorisation, au transfert technologique et à la coopération scientifique

## 5. Contexte et justification

La plupart des stratégies sur le plan international et national intègre des programmes spéciaux qui participent à l'augmentation de l'impact de la recherche et de l'innovation dans le secteur économique et le bien-être des populations, en particulier dans les domaines prioritaires, comme l'énergie, l'eau, l'environnement, la santé et l'agriculture. L'Afrique regorge d'un potentiel énorme en termes de recherche scientifique et d'innovation. Mais, pour plusieurs raisons, la recherche peine à jouer pleinement son rôle de moteur de l'économie du fait d'une faible production et d'une utilisation insuffisante de ses résultats dans un contexte marqué par des défis nombreux qui se présentent comme des problématiques plurielles, multidimensionnelles et interdisciplinaires qui dépassent le plus souvent le cadre national des pays. Dans la perspective d'atteindre leur objectif de développement inclusif et durable et de donner un avenir décent à leurs habitants d'ici 2063, Les pays africains considèrent la science, la technologie et l'innovation (STI) comme leviers essentiels pour accélérer le développement économique et assurer une croissance durable sur le continent. A cet effet, les STI et la Recherche ont pris beaucoup plus de place dans les Plans, politiques et modèles de développement économique au niveau national comme continental et la Recherche et l'innovation sont appelées à être plus attentives aux défis sociétaux de l'heure apporter des réponses idoines mais également pour éclairer les décideurs.

En Afrique, la recherche scientifique et son impact sur le développement durable constituent aujourd'hui une préoccupation majeure pour les décideurs politiques, les organisateurs et les acteurs de la recherche. Son développement exige la modernisation des équipements, la disponibilité d'un capital humain bien formé et l'adoption de nouvelles approches dans sa gouvernance et son opérationnalisation. Aussi, des processus tels que le partenariat et la collaboration entre acteurs, la vulgarisation et la valorisation des produits de la recherche sont des dimensions importantes à tenir en compte puisqu'elles ont des répercussions directes ou indirectes sur la production des connaissances scientifiques et leurs exploitations.

Au Sénégal, comme dans la plupart des pays africain, la recherche scientifique peine à avoir un impact significatif sur le développement économique et le bien-être des populations. L'une des principaux problèmes identifiés est la faible valorisation des résultats de la recherche issus des organismes de recherche du pays. Ce problème tire sa source de plusieurs causes dont principalement l'absence ou l'in-opérabilité de dispositifs d'accompagnement, l'absence de mécanismes efficaces de diffusion des résultats, l'ignorance des mécanismes de valorisation et de protection des résultats de la part des chercheurs, l'inadéquation entre les offres et les besoins en matière de produits de la recherche, le faible taux d'accessibilité et d'adoption des résultats de la part des acteurs socioéconomiques, l'absence de synergies dynamiques entre les chercheurs et les acteurs socioéconomiques, etc.

Dans cette situation, l'utilisation plus accrue des nouvelles techniques de communication et de collaboration est pertinente pour promouvoir la valorisation des résultats de recherche et le partenariat entre acteurs de la recherche et acteurs du monde socioéconomique. A ce niveau, la création d'un réseau dédié à la valorisation et au transfert de technologie autour d'un consortium d'acteurs et d'une plateforme numérique de networking paraît être très pertinente.

Le Réseau peut être défini comme un espace mutualisé de réflexion et d'échange pour des acteurs, dans un domaine spécifique, à l'échelle nationale et/ou internationale, sur des enjeux du moment où à venir, en relation avec les intérêts des parties prenantes concernées et des besoins et priorités des pays concernés. Il s'agit d'un dispositif capable de mettre en synergie l'ensemble des acteurs de l'écosystème sénégalais de recherche développement pour le renforcement de la collaboration des acteurs, la mutualisation des initiatives nationales et internationales de Valorisation, l'acquisition et le partage des connaissances, la promotion et la visibilité de la recherche et de ses produits et la promotion de la culture de des sciences et de l'innovation. In fine, le Réseau va permettre : plus de visibilité aux activités de valorisation, plus d'interactions des compétences ; plus d'échanges sur les meilleures pratiques en matière de valorisation ; plus d'opportunité de création d'innovation & de valorisation ; une meilleure visibilité des résultats de la recherche et une valorisation plus efficiente des résultats de recherche & de l'excellence scientifique.

Le réseautage entre les acteurs de la R&I et le monde socioéconomique a été l'un des objectifs majeurs de l'initiative VaRRIWA qui vise à créer, dans les 4 pays membres du consortium, les conditions favorables à la valorisation des résultats de recherche et la promotion durables de l'innovation, du transfert de technologie et de la collaboration des acteurs. Dans ce cadre, il a été financé le projet PPP-VRI pour structurer et/ou renforcer les réseaux nationaux et internationaux de recherche-innovation-développement dans les 4 pays concernés par VaRRIWA. Dans cette perspective, le SaVaRRI-AO a été organisé à Lomé au Togo pour réunir les principales parties prenantes de l'initiative dont les pouvoirs publics, les entreprises, les PME/PMI, les institutions financières, les organisations de la société civile, les universités et instituts de recherche. À sa suite, une table-ronde a été organisée à Dakar dans le but de consolider les acquis du SaVaRRI-AO et mettre en place l'embryon du réseau régional de valorisation des résultats de recherche et d'innovation réunissant les principaux acteurs de l'écosystème de la recherche et l'innovation des 4 pays du consortium. C'est dans ce contexte et cette perspective qu'il est envisagé au Sénégal la mise au point d'un cadre dynamique et inclusif de réseautage et de communication dénommé « Réseau Sénégalais de Valorisation, Transfert Technologique et Coopération scientifique (Acronyme : Sen\_ReVaRT) » qui vise à promouvoir la systématisation de la collaboration entre les acteurs, la valorisation des résultats de la recherche et le transfert de technologie vers la société le secteur privé.

## 6. Description du projet

### 6.1. Objectifs

Le projet a pour Objectif global de Contribuer à la création d'un cadre propice à la coopération, au partage des connaissances, au transfert de technologie, à l'innovation durable et à la valorisation des acquis de la recherche au Sénégal.

Les objectifs spécifiques (OS) suivants sont visés :

- (OS.1) Créer un consortium et mettre en place un cadre global de partenariat, de gouvernance et de plaidoyer (format, documents réglementaires et financement du consortium).
- (OS.2) Mettre en place des dispositifs et outils de réseautage des acteurs de la R&I (plateforme internet, mode de fonctionnement du réseau, etc.)
- (OS.3) Soutenir l'innovation, la vulgarisation et la valorisation des résultats de recherche et le transfert de technologie au Sénégal (création d'une filiale nationale de transfert des résultats de recherche et des technologies, projets de recherche, d'innovation, de prototypage, d'acquisition de titres de protection, de création d'entreprise, de diffusion de technologies, revue et un bulletin d'information etc.)
- (OS.4) Renforcer les capacités des acteurs de la recherche et de l'innovation aux mécanismes de mise en œuvre de la recherche et de l'innovation (R&I), de protection et valorisation des résultats de la R&I, de recherche de financement et l'éthique dans la recherche (rédaction de projets, DPI, soumission aux APP, etc.)
- (OS.5) Soutenir la création, le renforcement et la mutualisation des infrastructures de recherche (investissement dans les laboratoires, les centres de recherche et des technologies, les FabLabs, les équipements de pointe pour la recherche et le prototypage, etc.)

### 6.2. Principales parties prenantes et attitude vis-à-vis de l'action

Les principales parties prenantes du Réseau Sénégalais de Valorisation, Transfert Technologique et Coopération scientifique (Acronyme : Sen\_ReVaRT) comprennent :

- **Organisations gouvernementales** : Le gouvernement notamment l'administration centrale RDI (Ministères, Agences et autres établissements publique) et ses dépendances jouent un rôle important dans la formulation des politiques et le soutien aux initiatives de développement technologique et scientifique qui répond aux besoins et aux priorités nationales en matière de recherche-développement. Les organisations au niveau national et régional sont des parties prenantes importantes, car ils peuvent fournir un soutien financier, réglementaire et politique au projet pour assurer la durabilité et l'impact à long terme du projet.
- **Universités et Centres de Recherche** : Ces institutions sont des acteurs clés dans la production, la diffusion et la valorisation de connaissances scientifiques et technologiques. Le projet offre à

ces acteurs clés des opportunités de collaboration, d'accès à des ressources, de renforcement des capacités et de valorisation de leurs compétences et productions.

- **Entreprises Technologiques** (Etatiques & Secteur privé lucratif) : Les entreprises technologiques sont intéressées par les opportunités de collaboration avec des universités et des centres de recherche, ainsi que par l'accès aux connaissances scientifiques et aux financements pour l'innovation qui leur offrent des avantages compétitifs et des opportunités de croissance. Les entreprises technologiques privées peuvent être impliquées dans le projet en tant que demandeurs de technologies, fournisseurs de technologies, partenaires de recherche ou investisseurs.
- **Organisations non gouvernementales (ONG) et organisations de la Société Civile** : Les ONG peuvent apporter une expertise supplémentaire dans des domaines tels que le développement communautaire, la sensibilisation du public et la promotion de la durabilité environnementale pour renforcer l'impact socio-environnemental du projet.
- **Partenaires Internationaux et Organisations de Financement** : Les partenaires internationaux et les organisations de financement peuvent apporter un soutien financier et technique à l'action.
- **Collectivités ou Communautés locales** : Les communautés locales sont les bénéficiaires ultimes du projet, car elles peuvent bénéficier des nouvelles technologies, des connaissances scientifiques et des opportunités de développement économique. Elles peuvent également être impliquées dans le projet en tant que demandeurs de technologies.

### 6.3. Gouvernance

Dans un premier temps un groupe de travail restreint, formé de membres provenant des structures fondatrices leaders, sera chargé de mettre en place le réseau. Il s'agit d'experts désignés par les directeurs des institutions fondatrices du réseau. Ce groupe est chargé de la mise en place complète de l'embryon de réseau. Seront plus tard constitués un comité de pilotage composé des directeurs des structures membres ou de leurs représentants, un comité technique composé des différents points focaux des institutions membres et un comité restreint du suivi qualité des activités constitué de quelques points focaux désignés par leurs pairs. Des groupes thématiques de réflexion et d'étude pour la prise en charge des besoins spécifiques en relation avec les priorités et orientations nationales et des enjeux internationaux seront également créés.

Pour plus de cohérence et pour assurer de façon efficace l'avenir et la continuité du projet, celui-ci devra être porté par un établissement public en charge de la valorisation des résultats de recherche au Sénégal. Elle sera chargée de coordonner les activités du réseau national (création et mise en œuvre) en lien direct avec les services concernés du Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et des innovations. Le Point focal de la structure porteuse du Projet sera le coordonnateur de projet du réseau.

À ce niveau, l'Agence nationale de la recherche scientifique appliquée en tant que membre du consortium VaRRIWA se propose pour jouer le rôle de porteur du projet de réalisation du réseau.

Niveau de gouvernance	Composition (Intervenants) et rôles
<b>Étape 1 : Mise en place</b>	
<b>Groupe restreint de travail préliminaire (GRTP)</b>	Le Groupe restreint de travail préliminaire aura pour rôle : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ d'élaborer le document de préprojet (note conceptuelle, <i>cadre logique, chronogramme, budget, convention de partenariat, etc.</i>)</li> <li>▪ d'organiser la première réunion de contact et de cadrage du projet (visioconférence) et l'installation des comités</li> </ul>
<b>Étape 2 : Mise en œuvre</b>	
<b>Comité de pilotage (COFIL)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présidence : le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ou son représentant</li> <li>▪ Coordination : le Directeur général de la structure porteuse du Projet (DG ANRSA)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Membres : les Recteurs et Directeurs des structures partie-prenantes ou leurs représentants + les Points focaux des structures parties prenantes</li> <li>▪ Secrétariat : le Point focal de la structure porteuse du Projet et coordonnateur des activités</li> </ul> <p>La durée du mandat de ses membres est de cinq ans, correspondant à la durée de la convention cadre de partenariat.</p> <p>Le comité de pilotage se réunira régulièrement au moins une fois par an (fréquence qu'il conviendra d'établir) in persona ou par visioconférence. Il est responsable de la bonne marche du projet (administrative, financière et scientifique) et du respect des calendriers. Il a un rôle décisionnaire dans le choix des Tiers bénéficiaires des subventions.</p> <p>Le COPIL a pour missions d'assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'accord cadre ;</li> <li>- la supervision du fonctionnement des différentes commissions ;</li> <li>- le règlement des différends entre les parties ;</li> <li>- l'évaluation de la convention et des accords qui en découlent</li> </ul> <p>Le chef de projet national se charge de la coordination globale des activités du réseau et de la Plateforme.</p>
<p><b>Comité technique (COTECH)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordination : Point focal de la structure porteuse du Projet = coordonnateur du projet</li> <li>▪ Membres : les Points focaux des structures parties prenantes</li> <li>▪ Membres : 1 expert choisi par le Comité de pilotage (Si besoin est, invitation d'experts extérieurs supplémentaires en fonction des sujets (experts informaticiens et en passation de marché pour rédiger le cahier de charges et déployer la plateforme numérique))</li> <li>▪ Secrétariat : Point focal de la structure porteuse du Projet = coordonnateur du projet</li> </ul> <p>Missions : préparation des cahiers des charges et des termes de référence pour les appels à projets, analyse des candidatures et proposition au COPIL, analyse des résultats et des livrables.</p>
<p><b>Comité restreint du suivi qualité des activités et des Tiers (COR-SQ)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordination : Point focal de la structure porteuse du Projet = coordonnateur du projet</li> <li>▪ Membres : Points focaux désignés</li> <li>▪ Secrétariat : Point focal désigné par ses pairs</li> </ul> <p>Missions : suivi de la mise en œuvre de toutes les activités, vérification du respect des procédures et de l'utilisation des subventions</p>

#### 6.4. Logique d'intervention

La logique d'intervention du Réseau Sénégalais de Valorisation, Transfert Technologique et Coopération scientifique (Acronyme : Sen\_ReVaRT) repose sur plusieurs axes stratégiques visant à faciliter l'échange de connaissances, de compétences et de technologies entre les acteurs du domaine scientifique et technologique au Sénégal. Cette logique d'intervention repose sur :

- Création du consortium et mise en place du cadre réglementaire de partenariat et de gouvernance (documents réglementaires (protocole cadre, convention et/ou charte) et mode de financement du réseau).
- L'identification approfondie des besoins en matière de valorisation, de transfert de technologie et de coopération scientifique dans les différents partie-prenantes. Cela permettra de cibler les domaines prioritaires où les actions du réseau et de la plateforme numérique peuvent avoir le plus d'impact.

- La mise en place d'une plateforme numérique en ligne, principal outil d'échange et d'information du consortium.
- La mise en place de partenariats stratégiques avec des universités, des centres de recherche, des entreprises technologiques, des organisations gouvernementales et des organisations de la société civile au Sénégal. Ces partenariats seront essentiels pour assurer la diversité des expertises et des ressources disponibles pour répondre aux besoins identifiés.
- La promotion de l'innovation, de la recherche et de la collaboration entre les différents acteurs en organisant des événements tels que des conférences, des journées, des ateliers, etc. Ces initiatives viseront à stimuler la créativité, à favoriser l'émergence de partenariats et à promouvoir le partage des meilleures pratiques.
- Le développement de ressources et d'outils adaptés pour faciliter le transfert de connaissances et de technologies. C'est surtout la mutualisation des initiatives par la création d'une filiale nationale de transfert des résultats de recherche et technologies éprouvées et adaptées. Cela pourrait aussi inclure la mise en place de dispositifs d'accompagnements et d'incubation de projets, la création d'une revue et d'un bulletin d'information, la publication de guides pratiques et la conception de programmes de mentorat et de formation sur des sujets pertinents.
- Le suivi et l'évaluation de l'impact de la plateforme pour ajuster sa stratégie en conséquence. Cela permettra de garantir que la plateforme reste adaptée aux besoins changeants des parties prenantes et continues de contribuer de manière significative au développement technologique et scientifique au Sénégal.
- La création de groupes thématiques de réflexion, d'étude et de travail (GRET) autour des problématiques majeurs du moment pour la prise en charge des besoins spécifiques en relations avec les priorités et orientations nationales et des enjeux internationaux. Les membres des GRET sont des experts désignés par les parties prenantes de la convention pour chaque thématique en relation avec leurs intérêts.

## 6.5. Principales activités

Les activités proposées par ce projet consistent principalement en la mise en place et la gestion opérationnelle du réseau et de sa plateforme numérique et à la mise en œuvre d'activités spécifiques pour la production et le partage des connaissances, le développement de la coopération scientifique, l'utilisation des connaissances scientifiques et le transfert technologique. Les activités proposées visent à créer une communauté dynamique et collaborative d'acteurs de la recherche et de l'innovation au Sénégal pour la mise en œuvre de projets technologiques innovants au bénéfice des populations et du secteur privé. Ces activités incluent :

- ✓ Création du consortium et mise en place du cadre réglementaire de partenariat et de plaidoyer (documents réglementaires (protocole cadre, convention et/ou charte) et mode de financement du réseau).
- ✓ Le développement de la plateforme par la conception d'un site web convivial et interactif permettant aux utilisateurs de se connecter, de créer des profils, de partager des informations, de rejoindre des groupes thématiques et de collaborer sur des projets ;
- ✓ La promotion de la plateforme par le lancement de campagnes de sensibilisation et de marketing visant à attirer un large éventail d'utilisateurs potentiels, notamment des chercheurs, des institutions académiques, des entreprises, des gouvernements et des organisations non gouvernementales ;
- ✓ L'organisation d'événements en ligne (*Webinaires, séminaires virtuels, forums de discussion et conférences en ligne*) sur des sujets liés au transfert technologique, à l'innovation et à la coopération scientifique en Afrique, afin de stimuler les échanges et les collaborations entre les membres de la plateforme ;
- ✓ L'organisation d'un événement majeur pour le compte du Réseau (Salon, forum, ateliers, B2B, colloques, conférences, expositions) - (Le SARIS = Salon Africain de la Recherche et des Innovation ou pérenniser le SaVaRRI-AO) ;
- ✓ La mise en relation des utilisateurs ayant des intérêts et des objectifs communs à travers la création de groupes de travail et de projets collaboratifs et la fourniture d'outils de communication et de gestion de projet pour faciliter la coopération ;
- ✓ La création et la gestion d'une revue scientifique nationale ;
- ✓ La création et la gestion d'un bulletin d'information scientifique national ;

- ✓ la création de la filiale nationale de transfert des résultats de recherche et technologies éprouvées adaptées ;
- ✓ La recherche de financement pour faciliter et soutenir la collaboration, l'innovation, la vulgarisation, la valorisation des résultats de recherche, le transfert de technologie le renforcement de capacité des acteurs et l'acquisition d'équipements de recherche et d'innovation de pointe (B2B, APP, etc.)
- ✓ La réflexion et la prospective autour des préoccupations majeures dont la finalité concerne l'utilisation des résultats de la recherche ou le transfert de technologie.
- ✓ Le suivi et l'évaluation de la progression du projet par la collecte de données sur l'utilisation de la plateforme, l'évaluation de son impact sur la coopération scientifique et l'ajustement des activités en fonction des retours d'expérience des utilisateurs

## 6.6. Calendrier indicatif

La mise en place de méthodologies efficace peut contribuer à faciliter la création du réseau ainsi que le bon déroulement de ses activités. Pour réaliser les objectifs spécifiques du projet, le calendrier indicatif de l'action pourrait être structuré comme suit :

Phase	Titre		Description	Acteurs	Durée
Phase.1.	<b>Création du consortium de partenariat et du réseau</b>		<i>Etablir les Projets de documents réglementaires (protocole cadre, convention et/ou charte). Organiser la première réunion de création du consortium et installer les comités (comité de pilotage). Dérouler le plan de communication, Sélectionner un Logo, Capter les premiers membres du réseau tout en obtenant la désignation de leurs points focaux puis installer le comité technique. Organiser la création du réseau : signature des documents réglementaires</i>	<i>Comité ad 'hoc</i>	<i>(1 à 2 mois)</i>
Phase.2.	<b>Identification approfondie des besoins en matière de transfert de technologie et de coopération scientifique</b>		<i>Effectuer une analyse approfondie des besoins des utilisateurs potentiels de la plateforme, en identifiant leurs attentes, leurs objectifs et leurs préférences en matière de réseautage scientifique. Cela permettra de définir les fonctionnalités et les services nécessaires pour répondre à ces besoins.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Comité de pilotage</i></li> <li>• <i>Comité technique</i></li> </ul>	<i>(2 à 3 mois)</i>
Phase.3.	<b>Mise en place de la plateforme numérique (APP)</b>			<i>Comité technique</i>	<i>(1 à 2 mois)</i>
	Phase.3.1	<i>Conception de la plateforme</i>	<i>Concevoir une architecture technique solide et conviviale pour la plateforme, en utilisant les meilleures pratiques de développement web et en garantissant une expérience utilisateur optimale. Cela implique de définir les fonctionnalités clés, de créer une interface conviviale et intuitive, et de mettre en place des mécanismes de sécurité pour protéger les données des utilisateurs</i>		
	Phase.3.2	<i>Développement et intégration</i>	<i>Mettre en œuvre la plateforme en utilisant les technologies appropriées et en suivant des méthodologies de développement agiles. Cela peut impliquer la programmation de fonctionnalités spécifiques, l'intégration de bases de données, la création de flux de travail personnalisés, etc.</i>		
Phase.3.3	<i>Gestion des utilisateurs</i>	<i>Établir des procédures pour la gestion des utilisateurs, y compris l'enregistrement,</i>			

			<i>l'authentification et la gestion des profils. Cela peut inclure la vérification des informations des utilisateurs, la gestion des autorisations d'accès et la possibilité pour les utilisateurs de mettre à jour leurs informations personnelles.</i>		
	<b>Phase.3.4</b>	<b>Gestion des contenus</b>	<i>Mettre en place des procédures pour la gestion des contenus publiés sur la plateforme, tels que les articles scientifiques, les présentations, les événements, etc. Cela peut inclure la validation des contenus soumis, la gestion des droits d'auteur, et la modération des commentaires ou des discussions.</i>		
<b>Phase.4.</b>	<b>Suivi et évaluation</b>		<i>Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer la performance de la plateforme et recueillir les commentaires des utilisateurs. Cela peut inclure des sondages, des analyses d'utilisation, des indicateurs clés de performance, etc. Les résultats de ces évaluations permettront d'identifier les domaines à améliorer et d'adapter la plateforme en conséquence.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de pilotage</li> <li>• Comité technique</li> </ul>	<i>(1 à 2 mois)</i>
<b>Phase.5.</b>	<b>Promotion de la plateforme</b> (Campagnes de Communication, de sensibilisation et de plaidoyer)		<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <i>Élaborer une stratégie de communication et de promotion pour attirer les utilisateurs et les inciter à rejoindre la plateforme. Cela peut impliquer la création de supports promotionnels, l'utilisation des médias sociaux, la participation à des événements scientifiques, etc.</i></li> <li>✚ <i>Dérouler les activités de plaidoyer</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de pilotage</li> <li>• Comité technique</li> </ul>	<i>(1 à 2 mois)</i>
<b>Phase.6.</b>	<b>Définir le mode de fonctionnement et d'animation du réseau</b>		✚ <i>Créer les groupes thématiques</i>		
<b>Phase.7.</b>	<b>Mise en œuvre des projets spécifiques</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <i>Organiser des événements en ligne (Webinaires, séminaires virtuels, forums de discussion et conférences en ligne).</i></li> <li>✚ <i>Mettre en relation les utilisateurs.</i></li> <li>✚ <i>Organiser un événement international majeur (Salon, forum, ateliers, B2B, colloques, conférences, expositions).</i></li> <li>✚ <i>Créer une revue scientifique régionale (APP)</i></li> <li>✚ <i>Créer un bulletin d'information scientifique régional (APP)</i></li> <li>✚ <i>Créer une filiale de transfert des résultats de recherche et des technologies éprouvées adaptées</i></li> <li>✚ <i>Financer les projets :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Evènements à caractères scientifiques (forum, atelier, B2B, colloques, conférences, exposition, etc. (APP) ;</i></li> <li>• <i>Projets de recherche, d'innovation, de prototypage, d'acquisition de brevets, de création d'entreprise, de diffusion de</i></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de pilotage</li> <li>• Comité technique</li> </ul>	<i>(48 mois) puis pérennisation</i>

		<p><i>technologies (APP) ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Projets de renforcement des capacités (sur l'éthique dans la recherche, aux méthodologies de travail de la recherche, sur l'accompagnement et l'incubation des projets, la valorisation et l'exploitation économique des résultats de recherche, sur la valorisation et l'exploitation économique des résultats de recherche, à la protection des acquis de la recherche et à la recherche de financement (APP) ;</i></li> <li>• <i>Projets d'acquisition d'équipement de recherche ou de dispositifs d'accompagnement et d'incubation modernes et durables (APP).</i></li> </ul>		
--	--	--	--	--

## 6.7. Éléments de Pertinence

### 6.7.1. Analyse des besoins et contraintes des groupes cibles

Les besoins et contraintes de ces groupes cibles varient en fonction de leur rôle et de leur domaine d'activité. Les administrateurs de la recherche et de la valorisation et certains chercheurs et scientifiques peuvent avoir besoin de renforcer leurs compétences en matière de transfert de technologie et de gestion de l'innovation. Les institutions de recherche peuvent être confrontées à des contraintes financières et logistiques pour mener des activités de recherche et de développement. Les entrepreneurs et les collectivités peuvent avoir besoin de technologies et d'accès aux connaissances scientifiques et technologiques.

<i>Universités et Centres de Recherche</i>	
Besoins	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès à des ressources technologiques avancées pour la recherche et le développement.</li> <li>▪ Renforcement des capacités en matière de recherche scientifique et de publication.</li> <li>▪ Collaboration avec d'autres institutions nationales et internationales pour accroître l'impact de la recherche.</li> <li>▪ Financements pour la recherche, la valorisation des résultats de recherche et l'acquisition d'équipements de pointe.</li> <li>▪ Réseautage et partenariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de financements pour la recherche et l'acquisition d'équipements de pointe.</li> <li>▪ Besoin de renforcer les compétences en gestion de projet, en propriété intellectuelle et en transfert de technologie.</li> <li>▪ Barrières linguistiques et géographiques qui peuvent entraver la collaboration internationale.</li> <li>▪ Cloisonnement et manque de synergie</li> </ul>

<i>Entreprises Technologiques</i>	
Besoins	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès aux résultats de recherche et aux technologies innovantes</li> <li>▪ Accès à des financements pour la recherche et le développement de nouveaux produits et services.</li> <li>▪ Collaboration avec des universités et des centres de recherche pour accéder à l'expertise technique.</li> <li>▪ Accès à des marchés nationaux et internationaux pour la commercialisation des produits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de financement et d'investisseurs pour soutenir l'innovation.</li> <li>▪ Besoin de renforcer les compétences en gestion d'entreprise et en propriété intellectuelle.</li> <li>▪ Défis liés à la conformité réglementaire et aux normes de qualité internationales.</li> <li>▪ Insuffisance voire absence de collaboration avec les acteurs de la recherche</li> </ul>

<i>Gouvernements et Organisations de la Société Civile</i>	
Besoins	Contraintes

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès à des données et à des informations pour élaborer des politiques basées sur des données probantes.</li> <li>▪ Renforcement des capacités pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement technologique.</li> <li>▪ Collaboration avec le secteur privé et la société civile pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.</li> <li>▪ Dispositifs et outils pour la promotion de la valorisation des résultats de recherche et le transfert de technologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de ressources financières et humaines pour soutenir les initiatives de développement technologique.</li> <li>▪ Besoin de renforcer la coordination entre les différents ministères et agences gouvernementales.</li> <li>▪ Défis liés à la mise en œuvre et à la gouvernance des politiques publiques.</li> </ul>
---	---

Au Sénégal, le cloisonnement de la recherche et la fragmentation des initiatives scientifiques entravent la collaboration et le partage des connaissances, limitant ainsi leur impact et leur visibilité sur le plan national. La synthèse des besoins et contraintes des différents groupes cibles ainsi que l'analyse des problèmes à traiter et de leurs interrelations révèlent une diversité de défis à relever pour le développement de la recherche et le transfert des produits sur l'économie. Il s'agit principalement des opportunités de collaboration, de l'accès à des ressources, du renforcement des capacités et de compétences dans divers domaines scientifiques et technologiques, de l'accès aux connaissances scientifiques et aux financements ainsi que de la durabilité et de l'impact à long terme des initiatives. Il s'agit là de problèmes étroitement liés qui nécessitent de concevoir des stratégies adaptées et inclusives à différents niveaux qui tiennent compte des spécificités de chaque groupe cible. Le projet Sen\_ReVaRT se détermine comme particulièrement pertinent pour apporter des réponses appropriées. En effet, Le réseau Sen\_ReVaRT répond à des besoins concrets des différents groupes cibles et bénéficiaires finaux. En facilitant l'échange de connaissances, de compétences et de technologies, il contribue au renforcement des capacités scientifiques et technologiques, à la promotion de l'innovation et à la valorisation des produits de la recherche. Le réseau mettra en place à travers sa plateforme des mécanismes de consultation et de participation des groupes cibles et des bénéficiaires finaux tout au long de son développement et de sa mise en œuvre. Cela peut inclure des réunions régulières, des sondages en ligne, des groupes de travail thématiques, et d'autres formes de consultation pour s'assurer que les besoins et les préoccupations de toutes les parties prenantes sont pris en compte.

Le réseau et en particulier sa plateforme numérique offre plusieurs éléments de valeur ajoutée spécifiques qui la distinguent et renforcent son impact dont :

- **La facilitation de la Collaboration** : La plateforme crée un espace approprié où les universités, les centres de recherche, les centres de propriété intellectuelle, les entreprises et les gouvernements peuvent collaborer de manière efficace et coordonnée.
- **L'accès à des Ressources et des Expertises** : La plateforme offre un accès à des ressources technologiques de pointe, à des données et à des expertises dans divers domaines scientifiques et technologiques.
- **La promotion de l'Innovation Sociale** : La plateforme encourage l'innovation sociale en soutenant des projets qui répondent aux besoins des communautés locales et contribuent à résoudre des problèmes sociaux tels que l'accès aux technologies innovantes et appropriées et aux produits de qualité ainsi qu'à l'emploi durable. Cette approche centrée sur l'impact social ajoute une valeur significative au réseau.
- **Le renforcement des Capacités** : La plateforme propose des services de renforcement des capacités qui permettent aux acteurs locaux de développer les compétences nécessaires pour participer activement à la transformation technologique et scientifique du Sénégal. Cela inclut des formations, des mentorats et des opportunités de développement professionnel dans des domaines clés tels que la gestion de projet, la recherche et développement et l'entrepreneuriat.
- **L'intégration des Questions Transversales** : La plateforme intègre des questions transversales telles que l'inclusion, la durabilité environnementale et l'innovation sociale dans ses activités. Cela garantit que l'action du réseau est inclusive, durable et répond aux besoins divers des parties prenantes.

## 6.7.2. Analyse SWOT pour le projet Sen\_ReVaRT.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fort engagement des parties-prenantes</li> <li>▪ Grande expertise en matière de recherche, de valorisation, de transfert et d'administration de la recherche</li> <li>▪ Capacité à faciliter la collaboration et l'échange de connaissances entre les acteurs scientifiques.</li> <li>▪ Capacité à promouvoir la recherche et l'innovation.</li> <li>▪ Potentiel pour renforcer la visibilité de la recherche nationale au plan régional et international.</li> <li>▪ Capacité à promouvoir le transfert de technologie et le développement de compétences.</li> <li>▪ Fort potentiel d'Accès à un large réseau de chercheurs et d'institutions scientifiques en Afrique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de ressources financières pour soutenir pleinement le réseau.</li> <li>▪ Cloisonnement et dispersion des acteurs de la recherche</li> <li>▪ Défaut de stratégie nationale de valorisation et de TT</li> <li>▪ Ignorance ou réticence du secteur privé à l'égard de la recherche</li> <li>▪ Besoin d'établir des partenariats solides avec des acteurs clés du secteur scientifique et du secteur privé.</li> <li>▪ Potentielles barrières dans la communication et la collaboration.</li> <li>▪ Dépendance à l'égard de la connectivité Internet et de l'infrastructure technologique.</li> <li>▪ Faible protection de la propriété intellectuelle.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement croissant des gouvernants et des institutions en faveur du développement scientifique au Sénégal.</li> <li>▪ Croissance de la recherche scientifique au Sénégal et en Afrique.</li> <li>▪ Écosystème de Recherche-innovation et développement large et favorable</li> <li>▪ Contexte sanitaire post covid favorable au développement d'outils virtuels de travail et de collaboration</li> <li>▪ Potentiel croissant pour établir des partenariats nationaux et internationaux et bénéficier des meilleures pratiques.</li> <li>▪ Besoin croissant de cadre de partenariat (réseaux ou plateformes de Networking) scientifique pour faciliter la collaboration et le partage de connaissances.</li> <li>▪ Possibilité d'attirer des investissements et des financements pour soutenir les activités du Réseau.</li> <li>▪ Exploitation des bases de données gratuites de l'OMPI pour l'exploitation des informations scientifiques et techniques contenues dans les brevets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Défis liés à la gestion et à la coordination de nombreux acteurs et parties prenantes.</li> <li>▪ Plateforme non opérationnelle</li> <li>▪ Concurrence avec d'autres réseaux nationaux, régionaux ou mondiaux.</li> <li>▪ Manque d'adhésion au réseau ou d'appropriation de la plateforme de la part des acteurs.</li> <li>▪ Instabilité politique ou économique pouvant affecter les activités du réseau et de la plateforme.</li> <li>▪ Risques de sécurité informatique et de confidentialité des données.</li> </ul>

## 7. Cadre logique

	Phase	Titre	Description	Niveau initial	Visé et Indicateurs de réalisation	Source de vérification
<b>Objectif global :</b> Contribuer à la création d'un cadre propice à la coopération, au partage des connaissances, au transfert de technologie, à l'innovation durable et à la valorisation des acquis de la recherche au Sénégal.						
<b>(OS.1) Créer un consortium et mettre en place un cadre global de partenariat, de gouvernance et de plaidoyer (format, documents réglementaires et financement du consortium).</b>	Phase.1.	<b>Création du consortium de partenariat et du réseau</b>	<i>Etablir les Projets de documents réglementaires Note concept, protocole cadre, convention et/ou charte, cadre logique, Tdr atelier, plaidoyer).</i>	<i>Drafts documents réglementaires Note concept, protocole cadre, convention et/ou charte, cadre logique, Tdr atelier, plaidoyer</i>	<i>Documents validés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents</li> <li>• Compte rendu de réunion</li> </ul>
			<i>Organiser la première réunion de création du consortium et installer les comités (Groupe restreint et comité de pilotage).</i>	<i>Liste membres ciblés Lettres d'invitation</i>	<i>Réunions et atelier organisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents</li> <li>• Compte rendu de réunion</li> </ul>
			<i>Définir un Logo et faire concevoir</i>	<i>0</i>	<i>Logo disponible</i>	
			<i>Coopter les premiers membres du réseau tout en obtenant la désignation des points focaux puis installer le comité technique.</i>	<i>2 (ANRSA, AUF)</i>	<i>20 à 30</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents</li> <li>• Compte rendu de réunion</li> </ul>
			<i>Organiser la création du réseau : signature des documents réglementaires</i>	<i>0</i>	<i>20 à 30</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conventions cadres signées</li> </ul>
			<i>Elaborer le plan d'action pour le plaidoyer</i>	<i>Draft Plan d'action</i>	<i>Plan com disponible</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents</li> <li>• Compte rendu de réunion</li> </ul>
	Phase.2.	<b>Identification approfondie des besoins en matière de transfert de technologie et de coopération scientifique</b>	<i>Effectuer une analyse approfondie des besoins des utilisateurs potentiels de la plateforme (identifier les attentes, les objectifs et les préférences en matière de réseautage scientifique)</i>	<i>Référentiel</i>	<i>Liste des besoins</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents</li> <li>• Compte rendu de réunion</li> </ul>
<b>(OS.2) Mettre en place des dispositifs et outils de réseautage des acteurs de la R&amp;I (plateforme internet, mode de fonctionnement, etc.)</b>	Phase.3.	<b>Mise en place de la plateforme numérique (APP)</b>				
		P3.1.	<b>Conception de la plateforme</b>	<i>Concevoir une architecture technique solide et conviviale pour la plateforme (définir les fonctionnalités clés, de créer une interface conviviale et intuitive, et de mettre en place des mécanismes de sécurité)</i>	<i>Cahier de charge disponible Plateforme VaRRIWA</i>	<i>Proposition disponible</i>

	P.3.2.	<b>Développement et intégration</b>	<i>Mettre en œuvre la plateforme en utilisant les technologies appropriées et en suivant des méthodologies de développement agiles. (Programmation de fonctionnalités spécifiques, l'intégration de bases de données, la création de flux de travail personnalisés, etc.)</i>	<i>Proposition validée</i>	<i>Plateforme développée et intégrée</i>	
	P.3.3.	<b>Gestion des utilisateurs</b>	<i>Établir des procédures de gestion des utilisateurs, y compris l'enregistrement, l'authentification et la gestion des profils. (Vérification des informations des utilisateurs, la gestion des autorisations d'accès et la mise à jour des informations personnelles.)</i>	<i>Procédures de gestion des utilisateurs proposées</i>	<i>Procédures de gestion des utilisateurs validées</i>	
	P.3.4.	<b>Gestion des contenus</b>	<i>Mettre en place des procédures pour la gestion des contenus publiés sur la plateforme, (validation des contenus soumis, la gestion des droits d'auteur, et la modération des commentaires ou des discussions.)</i>	<i>Procédures de gestion des contenus proposées</i>	<i>Procédures de gestion des contenus validées</i>	
	<b>Phase.4.</b>	<b>Suivi et évaluation</b>	<i>Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation (sondages, des analyses d'utilisation, des indicateurs clés de performance, etc.)</i>	<i>Mécanismes de suivi et d'évaluation proposés</i>	<i>Mécanismes de suivi et d'évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents</li> <li>• Compte rendu de réunion</li> </ul>
	<b>Phase.5.</b>	<b>Promotion de la plateforme</b> (Campagnes de Communication, de sensibilisation et Plaidoyer)	<i>Élaborer une stratégie de communication et de promotion (supports promotionnels, médias sociaux, la participation à des événements scientifiques, etc.)</i>	Plan de Communication, de sensibilisation et de Plaidoyer proposé	Plan de Communication, de sensibilisation et de Plaidoyer validé et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents</li> <li>• Compte rendu de réunion</li> </ul>
	<b>Phase.6.</b>	<b>Définition du mode de fonctionnement et d'animation du réseau</b>	✚ <i>Créer les groupes thématiques</i>	<i>Liste proposée</i>	<i>Groupes thématiques créés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte rendu de réunion</li> </ul>
	<b>(OS.3) Soutenir l'innovation, la vulgarisation et la valorisation des résultats de recherche et le transfert de technologie au Sénégal (projets de recherche, d'innovation, de prototypage, d'acquisition de brevets, de création d'entreprise, de diffusion de technologies, revue et un bulletin d'information etc.)</b>	<b>Phase.7. Mise en œuvre des projets spécifiques</b>	✚ <i>Organiser des événements en ligne (Webinaires, séminaires virtuels, forums de discussion et conférences en ligne).</i>	0	5-10 /an	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents</li> </ul>
✚ <i>Mettre en relation les utilisateurs.</i>			0		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activités</li> </ul>	
✚ <i>Organiser un événement international majeur (Salon, forum, ateliers, B2B, colloques, conférences, expositions)</i>			SARIS/BRII	SARIS/BRII	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte rendu de réunion</li> </ul>	
✚ <i>Créer une revue scientifique régionale (APP)</i>			0	1		

		✚ Créer un bulletin d'information scientifique régional (APP)	1 VaRRIMag	1Sénégal	
		✚ Créer une filiale de transfert des résultats de recherche et des technologies éprouvées adaptées	0	1Nationale	
		✚ Financer les projets (APP) :			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evènements nationaux à caractères scientifiques (forum, atelier, B2B, colloques, conférences, exposition, etc.</li> </ul>	0	5 à 10	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de recherche, d'innovation, de prototypage, d'acquisition de titres de protection, de création d'entreprise, de diffusion de technologies</li> </ul>	0	10 à 20	
	<b>(OS.4) Renforcer les capacités des acteurs de la recherche et de l'innovation aux mécanismes de mise en œuvre de la recherche et de l'innovation (R&amp;I), de protection et valorisation des résultats de la R&amp;I, de recherche de financement et l'éthique dans la recherche (rédaction de projets, DPI, soumission aux APP, etc.)</b>	Développer des projets de renforcement des capacités (sur l'éthique dans la recherche, aux méthodologies de travail de la recherche, sur l'accompagnement et l'incubation des projets, la valorisation et l'exploitation économique des résultats de recherche, sur la valorisation et l'exploitation économique des résultats de recherche, à la protection des acquis de la recherche et à la recherche de financement (APP)	5	10 à 20	
	<b>(OS.5) Soutenir la création, le renforcement et la mutualisation des infrastructures de recherche (investissement dans les laboratoires, les centres de recherche et des technologies, les FabLabs, les équipements de pointe pour la recherche et le prototypage, etc.)</b>	Développer des projets d'acquisition d'équipement de recherche ou de dispositifs d'accompagnement et d'incubation modernes et durables (APP).	2	10 à 20	

## 8. Recommandations

### 1. Valorisation économique des résultats

- Créer un fonds d'investissement en innovation ouverte pour soutenir la maturation technologique (prototypage, design, essais terrain...).

### 2. Suivi et Evaluation

- Ajouter une matrice cadre logique plus détaillée avec Résultats mesurables, Indicateurs SMART, Sources de vérification et Hypothèses critiques

### 3. Synergie, Partenariat et diaspora à clarifier

- Proposer une articulation avec le secteur privé (Stratégie de mobilisation des entreprises)
- Proposer une plateforme dédiée à la mobilisation des experts de la diaspora (ex : via SENSE ou le CAMES).

### 4. Financement

- Intégrer d'autres sources de financement potentielles (ex. BAD, FENIX, Horizon Europe, fonds souverains...).
- Proposition : créer un guichet national de cofinancement ou de contrepartie.
- Intégrer des mécanismes dans la stratégie de mobilisation des entreprises (Incitations fiscales, mécanismes de co-valorisation des brevets, ou partages de risques dans les projets cofinancés)
- Ajouter une stratégie de mobilisation des entreprises : incitations fiscales, mécanismes de co-valorisation des brevets, ou partages de risques dans les projets cofinancés

### 5. Gouvernance

- Proposer que la primature assure la présidence du comité de pilotage pour une meilleure implication de toutes les structures étant donné que c'est un projet qui transcende plusieurs secteurs d'activités et touche différents acteurs de l'écosystème.

### 6. Stratégie d'impact à long terme

- Prévoir un cadre d'évaluation externe à mi-parcours (3e année) et à la fin de la première phase (5e année).
- Intégrer une dimension régionale ou panafricaine dès la 2e année via Res-AfriNet-VTTCs.

### 1. Digitalisation & souveraineté numérique

- Héberger localement la plateforme numérique avec des garanties en cybersécurité et en conformité avec la loi sénégalaise sur la protection des données (CDP).
- Intégrer un portail de brevets, savoirs endogènes et innovations

## 9. Cibles (leaders-fondateurs)

1	- Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)		Transition écologique et des Financements verts-Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique
2	- Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME)-Ministère de l'Industrie et du Commerce	17	- Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI)-Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
3	- Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA)-Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	18	- Office National de Formation Professionnelle (ONFP)
4	- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)-Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération	19	- École polytechnique de Thiès (EPT)
5	- Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie du Sénégal (ANACIM)-Ministère des Infrastructures et des Transports terres et aériens	20	- École Supérieure polytechnique de Dakar (ESP)
6	- Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR)-Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage	21	- Université Alioune Diop de Bambey (UADB)
7	- Agence Nationale pour les Energies Renouvelables (ANER)-Ministère de l'Energie, du Pétrole et des Mines	22	- Université Cheikh Ahmadoul Khadim (UCAK)-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
8	- Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA) - Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	23	- Université Amadou Mahtar MBOU (UAM)
9	- Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille verte-Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	24	- Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ)
10	- Agence Sénégalaise pour la Propriété Industrielle et l'Innovation technologique (ASPIT)- Ministère de l'Industrie et du Commerce	25	- Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)
11	- Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-SUP) -Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	26	- Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima NIASS (USSEIN)
12	- Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques -Ministère de la santé et de l'Action sociale	27	- Université Gaston BERGER de Saint Louis (UGB)
13	- Direction de la Promotion de l'Economie numérique et des Partenariats-Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique	28	- Université Iba Der THIAM de Thiès (UIDT)
14	- Direction de l'Artisanat-Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	29	- Université Numérique Cheikh Hamidou KANE (UNCHK-Ex UVS)
15	- Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols-Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	30	- Centre de Suivi écologique-Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique,
16	- Direction du Changement climatique, de la	31	- Cyber-Infrastructure Nationale pour l'Enseignement supérieur la Recherche et l'Innovation (CINERI)
		32	- Institut de Technologie Alimentaire (ITA)-Ministère de l'Industrie et du Commerce
		33	- Institut national de Pédologie (INP)-Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
		34	- Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA)-Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
		35	- Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)
		36	- Conseil national du Patronat (CNP)
		37	- Mouvement des Entreprises du Sénégal (MDES)
		38	- Union des Associations d'Élus locaux (UAEL)

39	- Union Nationale des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS)		l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires
40	- Union Nationale des Chambres des Métiers du Sénégal (UNCM)	50	- Société nationale d'électricité du Sénégal (SENELEC), -Ministère de l'Énergie du Pétrole et des Mines (MEPM)
41	- Délégation générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ)	51	- Mairie de Dakar
42	- Fonds de Développement des Transports Terrestres (FDTT)-Ministère des Infrastructures et des Transports terres et aériens	52	- Mairie de Sandiara
43	- Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique (3FPT) - Ministre de la Formation professionnelle et technique	53	- Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Aide au Développement (CONGAD,
44	- Fonds de garantie d'investissement prioritaire (FONGIP)	54	- Agence universitaire de la francophonie (AUF)
45	- IPAR Think tank -société civile	55	- Centre de recherche pour le développement international (CRDI)
46	- Société de Développement agricole et industriel (SODAGRI)-Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage	56	- Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF)
47	- Société de Développement des Fibres textiles (SODEFITEX)-Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage	57	- Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
48	- Société nationale d'Aménagement des Terres du Delta et de la Vallée du Fleuve Sénégal (SAED)-Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage	58	- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
49	- Société Nationale de Gestion Intégrée des Déchets (SONAGED S.A), -Ministre de	59	- Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI)
		60	- Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)
		61	- Organisations professionnelles et coopératives